

Réf: Dossier N° : 52908

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GENERAL OFFSHORE MARINE »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET Vridi Sir-Zone Industrielle,
R.des Chenilles Viga, R.des Chenilles Viga, 12 BP 1993 ABJ 12

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26 Jul 2018 reçus par Me SYLLA LASSANA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 08 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GENERAL OFFSHORE MARINE » .

Objet: Import et export marchandises divers ; Consignation de navire et transport ; Assistance en offshore et croisière ; Mission de recherche géotechnique en écologie marine ; Club nautique et pêche sportive ; Remorquage en haute mer ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000.000 F CFA divisé en Deux Cent (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET Vridi Sir-Zone Industrielle, R.des Chenilles Viga, R.des Chenilles Viga, 12 BP 1993 ABJ 12

GERANT: Monsieur GAHIE BAIE SERGE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20137 du 08/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19262 du 08/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

